

Tableaux d'avancement dans le corps des psychologues de l'Éducation nationale

Depuis le 1^{er} septembre 2017, le corps est structuré en 3 grades.

- **La classe normale**

La durée de carrière en classe normale est de 24 à 26 ans. 2 rendez-vous de carrières situés au 6^{ème} et 8^{ème} échelon, permettent de réduire la durée dans ces mêmes échelons d'une année.

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Indice	390	441	448	461	476	492	519	557	590	629	673
Années	1	1	2	2	2,5	3*	3	3,5**	4	4	-

*2 ans si accélération pour 30 % des promouvables

**2,5 ans si accélération pour 30 % des promouvables.

- **La Hors-Classe**

Ce grade est accessible après le 3^{ème} rendez-vous de carrière situé après 2 ans d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon de la classe normale.

Echelon	1	2	3	4	5	6	7
Indice	590	624	668	715	763	806	821
Années	2	2	2,5	2,5	3	3	-

- **La classe exceptionnelle**

Echelon	1	2	3	4	5	spécial 2	Special 3
Indice	695	735	775	830	890	925	972
Années	2	2	2,5	3	1	1	-

Le contingentement de 10,5 % va disparaître, à partir du 1^{er} septembre 2024 et un taux de promotion sera appliqué après l'établissement d'un tableau d'avancement.